

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TELEMA EVENEMENTIEL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 1536, Ilot 83

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 06/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TELEMA EVENEMENTIEL »

Objet : Event planner
Wedding planner (préparation des mariés)
Hôtesse de cérémonie
Baby shower
Jardinage potager

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 1536, Ilot 83

Dirigeant(s) Mme MAHAN TIEU NEIGE ELODIE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11452 du 16/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71829/GTCA/RC/2022 du 16/12/2022

